



**ORGANISATION D'UNE RÉGIONALE
D'ÉLEVAGE**
Dispositions à respecter
**Règlement : extraits du règlement des expositions
de la S.C.C.**

PREAMBULE

Les régionales d'Élevage sont organisées par un Club de race sans attribution du CACS pour favoriser l'amélioration et la promotion des chiens de pure race.

Le qualificatif EXCELLENT est pris en compte dans la grille de sélection en vigueur jusqu'à la cotation « RECOMMANDÉ » 4/6.

Un TAN peut être jumelé avec une RE. Dans ce cas les chiens se présentent au fil de l'eau au ring du juge après ou avant l'épreuve de travail et obligatoirement AVANT l'épreuve de rapport à l'eau.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

- Solliciter l'accord de la Société Canine Régionale.
- Faire valider le projet par le Comité du Club l'année précédente (n-1).
- Avec ces accords, le Président sollicite courant septembre de l'année n-1 l'aval de la S.C.C.
- Les Régionales d'Élevage ne peuvent excéder une par région et par an.
- Les RE ne peuvent pas être organisées dans les 2 semaines qui précèdent une exposition nationale, internationale toutes races dans la même zone.
- Obtenir l'accord de la Direction Départementale de la Protection des Populations DDPP (ex D.S.V.) du département, Service santé animales abattoirs et environnement, au moins **2 mois avant**.
- Fournir à la DDPP, 8 jours avant la R.E., la liste des chiens engagés avec le département d'origine et la demande d'organiser l'épreuve avec l'accord des détenteurs des droits de chasse.
- Mettre en place un contrôle sanitaire des animaux présentés assuré par un docteur vétérinaire.

REGLEMENT SCC

- **Le catalogue devra comporter le nom du Responsable du « bien-être animal » cela peut être l'organisateur ou un membre de son équipe. (Directive SCC).**
- Le règlement des RE. peut différer du règlement des autres expositions.
- Le jugement est rendu par un juge unique ou par un jury de 2 ou 3 juges ; pas de classement des chiens.
- Les juges sont tous des juges qualifiés de la S.C.C. pour la race.
- Les juges sont autorisés à prendre connaissance des origines des chiens présentés.
- Cette exposition peut comporter des épreuves particulières (contrôle d'aptitudes)
- La détection des sujets dysplasiques, le test génétique, la compatibilité génétique voire d'autres tares génétiques permettent d'évaluer l'état sanitaire de la race.
- Des groupes de reproduction peuvent être présentés même si les géniteurs ne sont pas engagés.
- Des confirmations peuvent être effectuées au cours d'une RE.

INFORMATION AUPRES DES GRIFFONNIERS

Prévoir pour le 1^{er} bulletin de l'année (**n**) l'information sur l'évènement, par le biais du calendrier des RE établi par MA Rochebeuf. Cette information sera relayée sur le site, dans la Newsletter et sur la page Facebook du Club.

La feuille d'engagement sera disponible sur le site par l'intermédiaire du calendrier pour chaque manifestation.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

- Tarifs : décidés par le Comité et souvent reconduits d'une année sur l'autre.
- Secrétaires de ring à prévoir pour aider le juge dans sa tâche administrative.

- Feuilles d'engagement : elles sont disponibles sur le site du club (EXPO/RE NE/CONSEILS) à remplir par l'organisateur et à adresser 2 mois avant la manifestation à Jean Marie GUY (guyjm@wanadoo.fr) pour parution sur le site
- Saisie des inscriptions – édition du catalogue : effectuées à l'aide du logiciel CANICOMP remis à chaque organisateur.
- Jugements : assurés par les juges du Club ou par des juges de la SCC qualifiés pour la race.
- Le juge doit être proposé au Comité et retenu l'année n-1, pour parution sur le calendrier.
- Les juges venant de plus de 200km peuvent bénéficier d'un dédommagement. Transmettre les éléments au Trésorier.
- Carnet des juges : Ils sont commandés à CEDIA en précisant le nombre de CHIENS, le nombre de feuilles carton de couverture et le nombre d'intercalaires.
- Chaque liasse de feuillets de jugement doit comporter la date, le lieu, et le nom du juge et remplie par l'organisateur.
- Les feuillets et les couvertures sont assemblées avec des attaches parisiennes
- Cartons numérotés pour les concurrents (pas nécessaires).



RECOMPENSES / TITRES DECERNES

- Plaques de chenil RE à commander à Pierre Debret (qualificatif : EXC/TB/Très Prometteur/Prometteur et Meilleur Poil
- Sélection du Meilleur Jeune
- Sélection du Meilleur Adulte
- Sélection du Meilleur Poil. Pas d'autres lots spéciaux à prévoir
- Dans la mesure du possible prévoir au moins 2 coupes en sollicitant éventuellement une société agroalimentaire

ORGANISATION LOGISTIQUE

- Rings pour l'exposition : prévoir un ring (10 m x 15 m minimum).
- Le ring est équipé d'une petite table avec 2 chaises avec protection solaire si nécessaire, (mouchoirs, sac poubelle, stylo, sachets humides désinfectant pour les mains).
- Prévoir des sacs à déjection canine pour les concurrents.
- Les cages ne sont pas fournies ; les exposants peuvent utiliser leur cage.
- Repas : négocier un prix de repas qui peut être réalisé par la Société de Chasse ou par un traiteur.
- Hébergement : prévoir un hébergement pour les juges venant de plus de 200 km

OBLIGATIONS VIS-A-VIS DE LA SCC

- Dans un délai de 1 mois à compter de la date de la R.E. adresser à la S.C.C. Service Homologation-Résultats :
 - Un exemplaire du catalogue annoté des résultats
 - Un exemplaire du catalogue vierge
 - Les feuillets verts

N.B. : les feuillets blancs sont remis aux concurrents, les feuillets jaunes conservés par les juges et les feuillets roses conservés par l'organisateur.